TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PREMIERE CLASSE DE PARAKOU

COMPLEXE TEXTILE DU BENIN SA (COTEB SA) OCIETE EN LIQUIDATION

Société Anonyme au capital de 2 000 millions de FCFA _ Siège Social : Domaine objet du TF n°16 Parakou _ N° deRegistre de Commerce : 943 – B

AVIS DE DEPÔT DE L'ETAT DEFINITIF DES CREANCES

aux dispositions des articles 86 à d'apurement du passif, l'état définitif des créances a été déposé au greffe du tribunal de première instance de première classe de Parakou, le 21 juillet 2022. est porté à la connaissance de tous les créanciers du Complexe Textile 88 de l'acte uniforme de l'OHADA portant organisation des procédures collectives du bénin SA (COTEB SA) que conformément

privilégiés. En raison du niveau des ressources issues de la réalisation des actifs du débiteur, cet état a été arrêté aux créanciers

instance de première classe de Parakou, (ii) à en prendre connaissance, (iii) à se procurer un extrait de l'état définitif des créances, pour les créanciers les créanciers dont les créances ont été partiellement ou totalement rejetées. conséquent, chaque créancier privilégié est invité (i) à se présente dont les créances ont été entièrement acceptées et (iv) à retirer l'avis de rejet, _l r auprès du greffe du tribunal de première

Le Greffier en Chef

Sènou José AHOUANDJINOU